



## ACCORD TÉLÉTRAVAIL TRÈS FORTE MAJORITÉ EXPRIMÉE LORS DU RÉFÉRENDUM

Mercredi 17 mars à 23h, le verdict est tombé : vous avez donc été 91% à vous positionner en faveur de la signature de l'accord télétravail, avec une participation bien plus faible que lors d'autres consultations effectuées par FO, mais avec un message sans équivoque.

En notre qualité de représentants du personnel, nous respectons donc ce qui a été exprimé, et signons l'accord Télétravail, dont les dispositions pourront donc prendre effet.

Nous constatons néanmoins l'existence de commentaires postés sur notre blog : ils illustrent leur ressenti, déjà exprimé par FO lors des négociations, selon lequel l'accord ne va pas assez loin concernant la prise en charge du Télétravail. Parce qu'il existe des avancées par rapport aux dispositions existantes, il était important de vous permettre d'en bénéficier, même si nos revendications exprimées le 12 février dernier restent d'actualité et continuent d'être affirmées par Force Ouvrière.

Pour les retrouver, cliquez [ICI](#).

À présent, il va s'agir d'être attentif sur les dispositions gouvernementales qui pourraient survenir à ce sujet. Ce jeudi, le Premier ministre a exprimé une nouvelle fois l'encouragement pour plus de télétravail : il n'est donc pas impossible que cela se traduise par du concret, qui nécessiteront alors l'ouverture de nouvelles négociations pour un avenant. FO sera alors au rendez-vous pour continuer à réaffirmer les revendications que nous avons portées depuis ces 6 mois de débats sur le télétravail.

Le 19 mars 2021